



Procès-verbal de la 9e réunion du comité de parents de la Commission scolaire des Découvreurs 2009-2010, tenue le mercredi, 9 juin 2010 à 19 h 30, à la salle D0121 du Centre administratif

Présences

M ^{me} Hélène Allard	École Les Bocages
M ^{me} Nabila Chermat	École secondaire Les Compagnons-de-Cartier
M ^{me} Karine Dionne	École Filteau–Saint-Mathieu
M. Patrick Favreau	École Les Primevères–Jouvence
M ^{me} Nathalie Flaschner	École secondaire Les Compagnons-de-Cartier
M. Jean Gagnon	École Des Cœurs-Vaillants
M ^{me} Maryse Girard	Représentante du Comité EHDAA
M ^{me} Chantal Lefrançois	École Saint-Louis-de-France–St-Yves
M. Denis Lyonnais	École secondaire De Rochebelle
M. Luc Martin	École L'Arbrisseau
M ^{me} Michèle Paris	École L'Étincelle–Trois-Saisons
M. Jean-Christophe Roy	Des Grandes-Marées–Marguerite-D'Youville

M. Reynald Deraspe	Directeur général
M ^{me} France Michon	Directrice générale adjointe

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de la réunion

- 1.1 Mot d'ouverture;
- 1.2 Vérification du quorum;
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour;
- 1.4 Intervention du public;
- 1.5 Présentation de la protectrice de l'élève, M^{me} Louise Croteau;
- 1.6 Adoption du procès-verbal du 12 mai 2010;
- 1.7 Suivis au procès-verbal du 12 mai 2010.

2. Décision

3. Consultation

4. Situation budgétaire

5. Priorités 2009-2010

- 5.1 Les devoirs et leçons

6. Information

- 6.1 Du président;
- 6.2 De la Direction générale;
- 6.3 Du trésorier;
- 6.4 Du secrétaire;
- 6.5 De la représentante du Comité EHDAA;
- 6.6 Des commissaires parents.

7. Bilan de l'année et révision des priorités

8. Interventions des membres

- 8.1 Les bond coups;
- 8.2 Le dossier Ouest.

9. Levée de la rencontre

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

M. Denis Lyonnais, président, ouvre la réunion à 19 h 30 et il souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Vérification du quorum

Le président note que onze membres et un substitut du comité de parents provenant de dix écoles différentes sont présents, le quorum est donc atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

CP0910-09-1.3

Il est proposé par M^{me} Hélène Allard, appuyée par M. Patrick Favreau, d'adopter l'ordre du jour proposé.

Adopté à l'unanimité.

1.4 Intervention du public

Présence de M^{me} Louise Croteau, nouvelle protectrice de l'élève.

1.5 Présentation de la protectrice de l'élève, M^{me} Louise Croteau

M^{me} Louise Croteau mentionne que c'est avec fierté et grand honneur qu'elle a été nommée protectrice de l'élève à la CSDD. Lors des dix dernières années, elle a été secrétaire générale de la Commission scolaire des Navigateurs où elle a tenté de faire en sorte que l'élève reçoive en toute équité les services éducatifs auxquels il avait droit. Dans sa nouvelle fonction, elle sera à l'écoute de l'ensemble des intervenants concernés avec justice et équité tout en demeurant centrée sur l'objectif et la réussite de l'élève. Elle indique que tous les protecteurs de l'élève de la région 03 ont été nommés et que l'information la concernant apparaît sur le site de la CSDD.

Sur le plan du processus de cheminement d'une plainte, la CSDD a adopté un règlement visant à définir les principales étapes à suivre avant d'en arriver au protecteur de l'élève. L'élève majeur ou le parent peut se rendre directement au protecteur de l'élève dans des cas exceptionnels prévus au règlement. M. Reynald Deraspe soulève les trois étapes importantes prévues à la politique. Il s'agit de la formulation de la plainte dans l'école; l'examen de la plainte par le secrétaire général et l'intervention de la protectrice de l'élève. Toutefois, en tout temps, l'élève peut avoir recours à la protectrice de l'élève lorsqu'il estime que

l'intervention de cette dernière est requise afin d'éviter que le plaignant ne subisse un préjudice.

La protectrice de l'élève fait part de sa disponibilité de façon à faciliter l'accès aux parents.

Le 22 juin, il y aura rencontre de concertation de tous les protecteurs de l'élève. Enfin, M^{me} Croteau signale que c'est un beau défi et fait part de son intérêt à travailler à la réussite des élèves.

1.6 Approbation du procès-verbal de la réunion du 12 mai 2010

Le président fait la lecture du procès-verbal.

CP0910-09-1.6

Il est proposé par M. Jean Gagnon, appuyé par M^{me} Michèle Paris, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 12 mai 2010.

Approuvé à l'unanimité.

1.7 Suivis au procès-verbal de la réunion du 12 mai 2010

3.1 Convention de partenariat

Le document « *Convention de partenariat 2010-2013 entre la CSDD et le MELS* » est déposé au comité de parents. M^{me} France Michon signale que les deuxième et quatrième paragraphes de la page 4 de ce document ont été ajoutés afin de donner suite à la demande des parents qui souhaitaient que leur contribution, en tant que partenaires, soit davantage prise en considération. L'apport du personnel enseignant, du personnel professionnel et de soutien et de direction des établissements a également été mis en évidence.

6.5 Du représentant au comité EHDAA

M^{me} Maryse Girard fait suite à l'évaluation de la conférence de M^{me} Nancy Doyon sur la *réussite éducative*. Elle informe que 164 personnes sur 209 ont répondu au questionnaire. Les résultats sont les suivants:

Degré de satisfaction	95 %
Durée de la conférence	96 %
Communication	95 %
Intérêt	96 %
Réponses aux interrogations	97 %
Satisfaction globale	98 %

Les sujets souhaités pour d'autres conférences sont l'enfant hyperactif, l'intimidation, l'anxiété des adolescents et les relations parents enfants.

2. Décision

Aucune décision n'a été prise.

3. Consultation

Aucune consultation n'a été présentée.

4. Situation budgétaire

M. Luc Martin, trésorier, présente le portrait actuel de la situation budgétaire :

Solde de départ	4 800.00 \$
Chèques en circulation	2 100.00 \$
Nouveau solde	2 700.00 \$
Revenus	12 800.00 \$
Total	15 500.00 \$
Dépenses (chèques)	10 900.00 \$
Solde au 9 juin 2010	4 600.00 \$

M. Martin demande aux membres du comité de parents de lui transmettre leurs comptes de dépenses et les reçus reliés au congrès de la Fédération des comités de parents.

5. Priorités 2009-2010

5.1 Les devoirs et leçons

M. Lyonnais n'a rien de particulier à signaler, toutefois il fait état d'une ouverture de la Direction générale sur ce sujet. Également, il indique qu'il pourra compter sur la collaboration de M. Alain St-Pierre l'an prochain.

Par ailleurs, M. Lyonnais propose de mandater le sous-comité d'engager la somme de 2 000 \$ quant au projet de quatre conférences sur le thème des devoirs et des leçons en septembre et octobre 2010.

CP0910-09-5.1

Il est proposé par M^{me} Hélène Allard, appuyée par M^{me} Chantal Lefrançois, d'approuver le projet d'organiser quatre conférences sur le thème des devoirs et des leçons en septembre et octobre 2010.

Approuvé à l'unanimité.

6. Information

6.1 Du président

Le président invite les membres à présenter leurs commentaires à la suite de leur participation au congrès de la Fédération des comités de parents du Québec tenu les 28 et 29 mai 2010.

Il est mentionné que des ateliers ont été intéressants et d'autres moins. La documentation papier était absente et l'abus de marketing est signalé. Une satisfaction est mentionnée quant à la conférence d'ouverture jugée efficace et percutante. On dénonce le temps trop court des ateliers, mais ceux hors congrès ont été jugés intéressants. Le film « *Enfants du palmarès* » a été apprécié et il est proposé qu'il soit présenté dans les écoles. Ce film sera présenté à RDI le 22 août 2010.

La conférence de M. Martin Larocque « *Réflexion sur les aspects de la vie* », celle de Richard Aubé « *Aller au bout de nos rêves, c'est possible* » et celle de Jean Bourque « *Important d'être à l'heure* » ont été bien appréciées.

Selon M. Lyonnais, les ateliers ont été intéressants et il déplore l'abus de publicité. Sur le plan des devoirs et des leçons, il a apprécié le contenu et l'approche présentée et il félicite l'idée de la Fédération des comités de parents de faire des parents, des incontournables dans le domaine de l'éducation.

6.2 De la Direction générale

Les tableaux *Contribution financière réelle des parents au 30 juin 2009* pour le secteur primaire et *Contribution financière réelle des parents au 30 juin 2009 et au 30 juin 2008* pour le secteur secondaire sont déposés au comité de parents. M^{me} France Michon signale une augmentation plus importante par rapport aux frais chargés au secteur secondaire.

De son côté, M. Reynald Deraspe fait état d'une entente de principe avec le Syndicat des enseignants portant notamment sur la diminution des ratios au secondaire. Il précise, pour l'instant, que rien n'est signé. Il ajoute que les ententes de principe obtenues ont permis d'éviter les moyens de pression annoncés.

L'adoption du budget est reportée à lundi, le 28 juin 2010. Le taux de taxation n'est pas encore autorisé, de même que les règles budgétaires définitives, car il est nécessaire que le projet de loi 100 soit au préalable adopté.

Sur le plan de l'organisation scolaire, on tente de minimiser le plus possible les transferts d'élèves et les classes multiâges. Un effort est fait afin d'éviter, en première et deuxième année, les classes multiâges. Vingt-deux groupes multiâges sont prévus pour l'instant l'an prochain par rapport à dix-neuf cette année.

Tel qu'annoncé par le MELS, les ratios maître/élèves seront ajustés à la baisse en 2011-2012 pour la 4^e année du primaire et, en 2012-2013, pour la 5^e et la 6^e année du primaire. Au secondaire, le changement de ratio s'effectuera à partir de 2011-2012 pour la 1^{re} secondaire et la 2^e secondaire.

6.3 Du trésorier

Rien de particulier à communiquer.

6.4 Du secrétaire

Rien de particulier à communiquer.

6.5 De la représentante du Comité EHDAA

Rien de particulier à communiquer.

6.6 Des commissaires parents

M^{me} Nathalie Flaschner insiste sur l'importance pour les parents de s'impliquer dans les divers comités de participation de la CSDD. Elle explique que la CSDD présente les grandes lignes des dossiers aux directions d'école, ensuite aux conseils d'établissement et au comité de parents, lequel joue le rôle de comité de vigilance.

7. Bilan de l'année et révision des priorités

M. Lyonnais rappelle les noms des personnes invitées en lien avec les priorités du comité de parents. Il s'agit de M^{me} Louise Croteau (protectrice de l'élève), M. Alain St-Pierre (classes multiniveaux), de M. Pierre-R. Tremblay (procédure d'examen des plaintes) et de M. Jacques Couture (convention de partenariat).

Les sujets discutés au cours de l'année ont été les suivants :

- > Mise à jour du budget et réorganisation du comité;
- > Inclusion des « bons coups » et du dossier Ouest;
- > Protecteur de l'élève;
- > Règlement de la procédure d'examen des plaintes;
- > Devoirs et leçons;
- > Formation (conférence de M^{me} Nancy Doyon) sur la réussite éducative;

- > Convention de partenariat (CSDD et MELS);
- > Lien « école-famille »;
- > Communication aux parents;
- > Implication des parents quant aux devoirs et leçons;
- > Loi 88;
- > Classes multiniveaux;
- > Favoriser l'école publique.

Priorités 2010-2011

- > Faire connaître le comité de parents;
- > Conférence sur la « Réussite scolaire des garçons »;
- > Aide aux parents quant au soutien de leurs enfants;
- > Présenter le site EHDAA amélioré par M. Alain St-Pierre pour informer les parents;
- > Amorcer une réflexion sur la réussite scolaire des garçons et poursuivre la démarche avec la CSDD.

Sur le plan du fonctionnement, il est décidé de prévoir la présence de la Direction générale en début de rencontre. Si le Comité souhaite ensuite travailler sur des dossiers internes, elle pourra quitter.

Il est demandé d'aviser le délégué au comité de parents de la date de l'assemblée générale des parents de chaque conseil d'établissement pour la publication dans le journal *L'Appel*, ce qui permettra à tous les parents de toutes les écoles d'y assister.

Sur le plan de la formation, vu la tenue de la conférence EHDAA le 27 octobre 2010, il est demandé d'éviter qu'il y ait une autre formation au même moment.

Il y aura un souper pour les membres du comité de parents au restaurant « Chic Alors » ou au Gabs, à 18 h 30, le 21 juin 2010.

8. Interventions des membres

8.1 Les bons coups

M^{me} Chantal Lefrançois signale l'immense succès des oriflammes le 1^{er} juin, avec la présence du maire de Québec, du président et du directeur général de la CSDD. Ensuite, le 7 juin, il y a eu l'inauguration du boisé à l'école Saint-Yves. Elle signale également la présentation de *l'arbre des beaux gestes* dans les trois écoles.

M^{me} Michèle Paris informe d'un spectacle de cirque à l'école L'Étincelle-Trois-Saisons. Une campagne de financement a eu lieu et 350 parents étaient présents. Elle fait part de la soirée reconnaissance des 50 parents bénévoles à l'école dont

25 étaient présents lors de la soirée. Elle souligne que ces personnes bénévoles ont en majorité plus de dix ans d'ancienneté à ce titre.

M^{me} Nathalie Flaschner fait part des réalisations du parlement étudiant de l'école secondaire Les Compagnons-de-Cartier et d'une cérémonie des finissants avec remise de certificats tenue le 6 juin. Les attentes ont été dépassées quant au nombre d'inscriptions.

M. Patrick Favreau informe que sur onze équipes qui ont participé à l'exposciences, six provenaient de l'école secondaire Les Compagnons-de-Cartier. Ils se sont rendus à la régionale, à la provinciale et au championnat canadien.

M. Jean-Christophe Roy annonce qu'un élève de l'école des Grandes-Marées participera au concours de mathématiques à Paris.

8.2 Le dossier Ouest

M^{me} Nathalie Flaschner informe que les analyses seront finalisées dans les prochaines semaines. Une réunion du Conseil des commissaires est prévue à la fin de juin sur le thème de la rentrée scolaire en septembre 2010.

9. Levée de la rencontre

Le président annonce la levée de la rencontre à 22 h.